

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un, le 7 septembre, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 septembre 2021

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUILMARD Elisabeth, Mme GUERAULT Jessica, M. GERAULT Didier, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, Mme DUTERTRE Clarisse, M. CAPS David

Était excusé: /

Mme BOUSSELET Isabelle a été élue secrétaire.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2021

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour :

- * Mise en place d'un contrat d'apprentissage pour Léonie LEFOULON à l'école.

Monsieur le Maire indique également qu'il souhaite retirer un point à l'ordre du jour :

- * 4) Arrêt de Jean-Yves BERTHOUT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

M. LE SCORNET et M. DELAHAYE, présents de 20h30 à 22h00, sont intervenus afin de nous présenter leur projet d'intercommunalité, de mutualisation.

La mutualisation est une solution « sur mesure », temporaire ou pérenne, mise en place en fonction des besoins de chacun. Elle permet de mettre en commun du matériel ou des savoir-faire à moindre coût, d'estimer les besoins, échanger sur ce qui existe.

Lors des échanges qui ont suivi, il est apparu que le problème le plus récurrent dans les communes est, le remplacement temporaire des agents, quel que soit la nature du poste. Le manque de communication par rapport aux commissions et les horaires des réunions.

Mayenne communauté travaille actuellement sur le projet de médecins salariés, gérés par le centre hospitalier de Mayenne, qui devrait être mis en place en janvier 2022.

Afin de mener à bien cette mission, la commune devrait nommer un référent.

Le but : « **CRÉER UN ENSEMBLE QUI RASSEMBLE** »

1) Indemnisation de la stagiaire Louise HOUDOU

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Louise HOUDOU a effectué un stage à la Mairie de CHARCHIGNE, au centre de loisirs, encadré par Madame Michelle BILLET du 7 au 30 juillet. Il demande qu'à ce titre il soit délibéré du versement ou non d'une indemnité pour l'aide apportée et sa motivation durant cette période.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-  De verser la somme de 500 € à Madame Louise HOUDOU
-  De charger Monsieur le Maire des démarches correspondantes

2) Acquisition du chemin de la Mazure

Vu le code rural et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n°76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des CR et notamment son article 3 ;

Vu le code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141- à R. 141-10 ;

Considérant que le chemin rural n°20, au lieu-dit « La Mazure » n'est plus utilisé par le public (la voie de liaison est devenue inutile),

Considérant la demande faite par M. BRENTON, propriétaire de la parcelle attenante ZL011

Compte-tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code Rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Compte tenu que les frais de bornage et d'enquête seront à la charge de M. BRENTON Steve

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-  Constate la désaffectation de la portion du chemin rural n°20,
-  Décide de lancer la procédure de cession du chemin rural n°20 prévue par l'article L. 161-10 du code rural ; et pour se faire, invite M. le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

Ensuite M. le Maire demande aux conseillers de fixer le prix de vente et de nommer les personnes concernées pour ce projet d'aliénation

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

-  De fixer le prix de vente du mètre carré à 1 €

- ✚ De vendre le chemin rural à M. BRENTON Steve domicilié à la Mazure ; à la condition qu'aucun propriétaire riverain ne mette en œuvre son droit de préemption,
- ✚ Que tous les frais relatifs à cette aliénation soient pris en charge par l'acquéreur: frais de géomètre, honoraires du Commissaire Enquêteur, frais de publication d'annonces légales et notariés, etc....,
- ✚ De nommer : un *Commissaire Enquêteur* dans la liste fournie par les services de l'Etat ; Mme LEONI-VAZEILLE, Notaire au Horps et l'entreprise KALIGEO, Géomètre à MAYENNE pour réaliser cette opération.
- ✚ D'autoriser M. le Maire à signer tous documents afférents aux décisions prises ci-dessus.

3) Remboursement acompte salle des fêtes Mme SOCHON Jacqueline 22-23 Mai 2021

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de procéder au remboursement de l'acompte de 40 € versé par Mme SOCHON Jacqueline pour sa réservation du 22-23 Mai 2021.

La réservation susvisée ayant été annulée dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid 19.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De procéder au remboursement de l'acompte de 40 € à Mme SOCHON Jacqueline.
- De charger Monsieur le Maire de procéder aux démarches correspondantes et de signer les documents nécessaires.

4) Projet sur l'ancien site de Lactalis

M. le Maire évoque le projet de la création d'un parc locatif sur la friche industrielle du groupe Lactalis cadastrée ZC141 d'une superficie de 9348 m², rue Louis Lehagre.

La proposition de prestation et d'honoraire fournie par la société « Plaine Étude » s'élève à 27 940 € c'est pourquoi M. le Maire souhaite faire une recherche de partenaire pour étudier ce projet et voir avec Mayenne Communauté.

Le conseil Municipale décide à l'unanimité de :

- ✚ De charger M. le Maire des démarches correspondantes.

5) Contrat Marine BRAULT

Monsieur le Maire indique que l'embauche d'une personne est nécessaire à l'entretien des locaux à l'école et à la garderie (ménage et désinfection dans le cadre du protocole sanitaire)

Conseil Municipal du 07 septembre 2021

Suite à cette présentation,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, en son article L 2121-29,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 susvisée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

-  De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, article 3 2°, non permanent, catégorie C, adjoint technique territorial, **du 09 septembre 2021 au 31 décembre 2021** à raison de 4h hebdomadaires.
-  D'autoriser le paiement des heures complémentaires éventuelles.
-  D'autoriser Monsieur le Maire à établir et à signer tous les documents nécessaires

6) Contrat Mme Léonie LEFOULON

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors d'un précédent conseil municipal d'embaucher Madame Léonie LEFOULON en contrat de professionnalisation pour l'année scolaire à venir. Après prise de renseignements il s'avère que le contrat de professionnalisation ne peut être réalisé en collectivités, il convient donc d'opter pour le contrat d'apprentissage.

Mme Léonie LEFOULON effectuera donc un contrat d'apprentissage au sein de l'École Marlène JOBERT, 14 rue des Pas à de CHARCHIGNÉ pour l'année scolaire 2021/2022

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

-  De créer ce poste d'apprenti pour une durée hebdomadaire de travail de 35h sous la forme d'un contrat à durée déterminée du 13 septembre 2021 au 07 juillet 2022
-  De préciser que la rémunération de Mme LEFOULON correspondra à 51% du SMIC du 13 septembre 2021 au 18 mars 2022 puis 61 % du SMIC du 19 mars 2022 au 07 juillet 2022 (calcul défini selon la grille de rémunération légale minimale)
-  De réaliser les démarches administratives afin d'obtenir les diverses aides associées (DREETS/ CNFPT)
-  D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de formation par apprentissage avec le CFA MFR TRUN ARGENTAN
-  D'autoriser M. le Maire à établir et à signer les documents nécessaires.

7) Contrat à durée déterminée M. Gabriel BELLENGER

M. le Maire informe le conseil municipal du recrutement de M. Gabriel BELLENGER en vue du remplacement de M. BERTHOUT Jean-Yves, actuellement en arrêt de travail.

Il est proposé un CDD de 3 mois, renouvelable, pour une durée hebdomadaire de 35h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

☑ approuve l'embauche d'une personne en contrat de 3 mois du 27 septembre 2021 au 31 décembre 2021, renouvelable, pour une durée hebdomadaire de 35h

☑ de charger Monsieur le Maire des démarches correspondantes

8) Compte rendu de commissions

- Commission communication

50 foyers sur 166 ont répondu au sondage soit 30,1 %.

80 % (n=40) des foyers ayant répondu au sondage dispose d'un accès à internet.

Parmi les foyers disposant d'un accès à internet **90,5 %** (n= 28) connaissent le site internet de la mairie et **89,5 %** (n= 24) l'ont déjà consulté.

Parmi les foyers disposant d'un accès à internet **59,5 %** (n=25) ont un compte Facebook et **40,5 %** (n=17) connaissent l'existence de la page Facebook de la mairie et **38,1 %** (n=16) l'ont déjà consulté.

50 % (n=25) des foyers sondés ont pour habitude de consulter le panneau d'affichage dont **88,5 %** (n=23) y trouvent des informations utiles.

Les raisons citées pour ceux qui ne le consulte pas sont principalement pour des difficultés de mobilité ou par obtention des informations via le site internet.

Les informations attendues sont principalement :

- Les projets de la commune
- Les actualités
- L'information de l'arrivée des nouveaux employés communaux
- Les travaux
- Les évènements
- Les maisons à vendre et les locations disponibles
- Informations divers de l'école et du centre de loisirs (projet, sortie...)
- Information sur les associations.

Axes de travail : diffuser des informations utiles, mettre à jour les panneaux d'affichage (notamment à la boulangerie) et le site internet.

- Commission logement

T2 : 6 rue du Stade

Départ D'Eline RACINEUX le 13 septembre, arrivée de M. HERVÉ Thomas le 16 septembre

T4 : 11 rue des cytises

Départ de Justine GARRY le 30 octobre, arrivée de David MARTEL au 1^{er} Novembre

T5 : 1 rue du Parc

Départ d'Aline MARTEL, arrivée de Noémie GUET et Axel BERSON le 15 Octobre

M. Clément BERRUYER et Mme Léonie MARREAU ont donné leur préavis de départ pour leur logement 2 rue des cytises.

9) Questions diverses

- Mme Jessica GUERAULT rappelle qu'une porte ouverte à lieu ce mercredi au centre aéré. 3 inscriptions supplémentaires prévues. Deux journalistes locaux se sont déplacés pour couvrir l'évènement.

- M. le Maire indique que le 4 décembre aura lieu la Sainte BARBE à CHARCHIGNÉ avec le défilé des Sapeurs-Pompiers.

- Les travaux sur la route du Ham et la route du Brossay devrait débuter le 11 ou le 20 Octobre. Les trottoirs dépendent du déplacement des lampadaires.

- Suite au courrier de M. BARBIER concernant sa surconsommation d'eau, dû au remplacement de leur chauffe-eau compliqué, le conseil décide de faire un geste en versant un dédommagement de 100€.

- Il est soulevé un problème récurrent de dysfonctionnement du téléphone à l'école et au centre de loisirs. Un changement de fournisseur va être effectué.

- Afin de faciliter la gestion de la salle des fêtes, l'agent territorial en charge des locaux aura prochainement une tablette à sa disposition.

- Une réunion de la commission action sociale se déroulera le jeudi 09 septembre dans le cadre de l'organisation du traditionnel repas des retraités fixé le **samedi 13 novembre 2021 à 12h.**

Monsieur le Maire clos la séance à 00h00

Prochaine réunion du conseil municipal

- Le 19 Octobre 2021 à 20h30

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE

Conseil Municipal du 07 septembre 2021

GUILMARD Elisabeth	GUÉRAULT Jessica	GERAULT Didier
PLET Olivier	SOULARD Alain	BOUSSELET Isabelle
SALLARD Mickaël	DUTERTRE Clarisse	CAPS David

Feuillet de clôture de la séance du Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNÉ
en date du 07 septembre 2021

N° délibération	Thème	Objet de la délibération	page du registre
1- 07092021	RESSOURCES HUMAINES	Indemnisation de Mme HOUDOU Louise, stagiaire au centre de loisirs	
2- 07092021	ADMINISTRATI ON GENERALE	Aliénation chemin rural n°20	
3- 07092021	FINANCES	Remboursement acompte salle des fêtes Mme SOCHON Jacqueline	
4- 07092021	MARCHE PUBLIC	Projet ancien site Lactalis	
5- 07092021	RESSOURCES HUMAINES	Contrat à durée déterminée Mme BRAULT Marine	
6- 07092021	RESSOURCES HUMAINES	Contrat d'apprentissage Mme LEFOULON Léonie	
7- 07092021	RESSOURCES HUMAINES	Contrat à durée déterminée M. BELLENGER Gabriel	